



N° 15



MAIRIE : Tél. 04 90 35 00 81

Télécopie : 04 90 35 63 12

accueil.grillon@orange.fr

Site Internet : www.grillon84.fr

HORAIRES MAIRIE et

AGENCE POSTALE

Lundi : 9h-12h & 14h-18h

Mardi, jeudi et vendredi :

9h-12h & 14h-16h

Mercredi : 9h-12h

(fermeture l'après-midi)



Dans ce numéro :	
Le Mot du Maire	1
Informations	2
Retour sur le marché de Noël 2018	3
Noël du Personnel Communal	3
Colis des Aînés	3
Retour sur le concert de poche 2018	4
Etat-Civil	4
Travaux salle multiactivités et bibliothèque	5
Téléthon 2018	5
Cérémonie / Calendrier des Pompiers	5
Tri de nos déchets	6

Le mot du Maire

Grillonnaises, Grillonnaises,

L'année 2018 s'est terminée avec le mouvement social des « gilets jaunes » sur l'ensemble du territoire, une colère aussi spontanée qu'imprévue, mais qui a engendré de la violence, cela est bien regrettable. Ce mouvement, porteur d'un grand nombre de revendications, a étalé au grand jour les injustices sociales, fiscales et économiques entre les différentes couches de la population. Le gouvernement a répondu, certes tardivement, par des mesures, seront-elles suffisantes pour éteindre cette colère ? L'avenir nous le dira. Pour ceux qui le souhaitent, un cahier de doléances a été ouvert en Mairie.

2019 a pris le relais dans un climat social très incertain et je ne peux que souhaiter un retour au calme et à la sérénité. D'ailleurs le 26 Mai prochain, des élections européennes auront lieu, en espérant que la participation sera conséquente. La démocratie en sortirait ainsi grandie.

Mais revenons à nos préoccupations municipales. Deux chantiers portés par la CCEPPG aboutiront en 2019 à savoir :

- l'installation de la Fibre Optique sur la totalité de la Commune pour le dernier trimestre. Voilà un progrès technologique qui satisfera bon nombre de citoyens.*
- Un nouveau système de ramassage des ordures ménagères sera mis en place. Vous en serez informés le moment venu. La baisse de la taxe d'enlèvement, trop élevée, devrait en être le résultat.*

Sur le plan strictement communal, nous terminerons les chantiers ouverts en 2018 à savoir :

- L'agrandissement du cimetière*
- La rénovation du local de l'ancienne poste*
- La salle multiactivités et la bibliothèque*

Au cours de cette année, les investissements seront réduits, car la rigueur budgétaire est de mise pour faire face à la baisse des dotations de l'état (moins de 100 000€ en trois ans). Néanmoins, un programme voirie conséquent et nécessaire sera réalisé.

Je souhaite que cette nouvelle année vous apporte à toutes et à tous joie, bonheur, prospérité, sérénité et vous garde en excellente santé.

Meilleurs vœux,

Le Maire,

Jean-Marie GROSSET

GOÛTER DÉDIÉ AUX AÎNÉS DE +65 ANS - BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER A LA MAIRIE SERVICE C.C.A.S AU PLUS TARD le VENDREDI 01 FEVRIER 2019 IMPERATIVEMENT

Mme/ M. Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. : 04/90/...../...../.....

Nombre de personnes présentes (Avec accompagnant, conjoint) :

N'ayant pas la possibilité de me déplacer, je souhaiterais que vous veniez me chercher à l'adresse suivante

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Mairie de GRILLON - C.C.A.S : 04.90.35.00.81

INFORMATIONS



Chiens non tenus en laisse

Au-delà des risques d'accidents de la voie publique que l'on encourt à laisser son chien divaguer, l'article L211-19-1 du code rural précise qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques (...). Le non-respect de cette obligation peut alors être sanctionné par une amende de 1ère classe (montant de 38€), voire de 2ème classe si le chien est un animal de 1ère ou de 2ème catégorie (montant maximal de 150€).

HORAIRES BIBLIOTHEQUE

Mardi : 15H00 - 18H30
 Mercredi : 15H00 - 18H30
 Jeudi : 15H00 - 18H30
 Vendredi : 15H00 - 18H30
 Samedi : 10h00 - 12h30

Réforme Taxe de séjour 2019

A l'attention des hébergeurs de la Communauté de Communes Enclave des Papes—Pays de Grignan

La nouvelle loi de Finances rectificative du 28 décembre 2017 est appliquée à compter du 1er Janvier 2019. Un courrier d'information, une plaquette, ainsi qu'une délibération à ce sujet, vous ont été envoyés le 24 septembre 2018.

En effet, un taux de 4% a été voté lors du conseil communautaire le 14 juin 2018, pour les meublés de tourisme non classés ou en attente de classement et les hôtels non classés, ces derniers vont devoir appliquer ce taux par personne assujettie et par nuit.

L'objectif de cette loi est d'inciter les propriétaires d'hébergements touristiques à aller vers le classement en étoiles. De plus, la fiscalité est plus intéressante : vous bénéficiez d'un abattement forfaitaire de 71% sur la totalité des revenus de vos locations.

L'Office de Tourisme Communautaire qui est habilité à classer les meublés de tourisme est prêt à vous accompagner dans vos démarches de classement si vous le souhaitez :

Tél.: 04 75 46 56 75 ou 04 90 35 04 71 / Mail.: classement@grignanvalreas-tourisme.com

Le service taxe de séjour de la Communauté de Communes Enclave des Papes— Pays de Grignan est à votre entière disposition pour répondre à vos questions et vous assister dans vos premières démarches :

Tél.: 04 90 35 38 14 ou cceppg@taxesejour.fr

La plateforme de télédéclaration taxe de séjour mettra à votre disposition un outil de calcul de la taxe pour vous accompagner.

Elections Européennes 2019

Les élections Européennes ayant lieu le **26 mai 2019**, la **date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 Mars 2019**.

Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée en Mairie le **Samedi 30 Mars 2019 de 10h à 12h**.

Recensement des enfants

pour l'école maternelle

Compte tenu du risque de fermeture d'une classe à l'école maternelle, nous demandons aux parents de se faire connaître au plus tôt, en mairie ou à l'école, afin de faire recenser leurs enfants non inscrits pour la rentrée de septembre 2019.

Retour sur le Marché de Noël 2018

C'est par un temps très hivernal que s'est tenu notre traditionnel marché de Noël, organisé par la mairie, le samedi 15 décembre 2018 dans la salle des Fêtes.

Les nombreux visiteurs se sont pressés autour des stands d'une trentaine d'exposants et d'associations grillonnaises pour se restaurer, compléter les repas de fin d'année et les cadeaux pour leurs proches.

Nous nous excusons auprès des enfants pour l'absence du manège annoncé et bloqué sur le péage d'autoroute de BEZIERS. Ils ont tout de même pu voir le Père Noël et faire un tour de calèche dans le village. Enfin, beaucoup sont repartis ravis en emportant un nichoir pour oiseaux réalisé sous les conseils bienveillants et avisés de M et Mme ARNAUD.



L'équipe municipale en charge du marché vous donne rendez-vous en 2019.

Noël du personnel communal

Afin de remercier le personnel communal et le dévouement des élus municipaux, un apéritif dinatoire a été organisé le 21 décembre à la salle des fêtes. A cette occasion, M. Le Maire adressa de vifs remerciements à tous les agents et élus, puis le Père Noël est arrivé pour sa distribution de cadeaux aux plus grands et aux plus petits.

A cette occasion, 3 médailles du Travail ont été remises, Michèle MAURICO pour ses 35 ans de service ainsi que Renée PIERRE et Jacinthe GALLICCHIO pour leurs 20 ans.

Avec toutes nos félicitations et nos remerciements.



Colis de Noël des Aînés

De nouveau cette année, la municipalité, aidée par les membres du Conseil Municipal, a rendu visite aux personnes de plus de 80 ans pour leur remettre leur colis de Noël. Une centaine de colis ont été distribués.

Les membres du Conseil ont reçu un très bon accueil de la part de nos aînés.



Retour sur la saison Concert de poche 2018

Pour la sixième année et grâce au soutien financier de l'entreprise GERFLOR, les associations Concert de Poche et Tonalité plurielle sont intervenues fin septembre et début octobre sur GRILLON.

Cette saison, 3 ateliers ont eu lieu à l'école élémentaire pour la plus grande satisfaction de tous les enfants et des enseignants. Enfin, le vendredi 5 octobre, le concert à la Maison Milon réunissait Hélène DELAVault, mezzo-soprano et Sylvain BLASSEL, harpiste. Le public d'enfants, de parents et d'amoureux de grande musique est ressorti conquis par la qualité de l'interprétation de ce duo inédit d'artistes remarquables. A l'année prochaine....



Etat-Civil

MARIAGE

Stéphanie, Lucie SABATIER
&
Frédéric, Pierre AILLAUD
Le 07 Juillet 2018

Mylène, Myriam, Paulette GAILLARD
&
Gilles, Max VERCHIER
Le 13 Octobre 2018

Paméla, Annie, Jacqueline BERTRAND
&
Adil ROUIFES
Le 03 Novembre 2018

NAISSANCES

Éléya, Olympe GIRARD
Le 11 Octobre 2018

Thomas, Francis & Julia, Eliane PUYRAJOUX
Le 28 Novembre 2018

Maylie, Lya, Florie PAULA
Le 29 Novembre 2018

DECES

Gabriel, Vital POINT
Le 07 Août 2018

Marc, Georges, André AUGIER
Le 04 Octobre 2018

Jacques, Henri IZARD
Le 19 Octobre 2018

André, Ernest DAVIN
Le 15 Décembre 2018

LOU GRILHOUN N° 15

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon
Hôtel de Ville - Avenue du Comtat - 84600 GRILLON
04 90 35 00 81

Directeur de la publication : **Jean-Marie GROSSET**
Rédaction et conception : **Commission Communication**

Imprimé par imprimerie LAURENT
(900 exemplaires)- Dépôt légal : janvier 2019

Travaux (salle multiactivités et bibliothèque)

Les travaux, près des écoles, avancent de façon tout à fait satisfaisante. Le jeudi 20 décembre, une petite cérémonie a réuni élus, membres du cabinet d'architecture « Obrador » et artisans pour marquer le bon déroulement de la construction du bâtiment. Comme le veut la tradition, M. VATON (Obrador) a enterré dans les murs divers objets enfermés dans un tube...



Nous remercions Jean-Marie SILLAC pour les photos.

Bilan du Téléthon 2018

Petits et grands se sont mobilisés pour le Téléthon, qui a été une réussite encore cette année.

La somme reversée à l'AFM s'élève à 5788,10€.



Cérémonie du 11 Novembre 2018



Défilé lors de la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918. Les enfants des écoles et de nombreux Grillonnais se sont mobilisés en ce 11 Novembre.



Remise des calendriers des sapeurs pompiers.

Du nouveau dans le tri de nos déchets

A compter de début janvier 2019, le tri des déchets recyclables augmente dans les bacs ou sacs jaunes. En effet, vous pourrez dès maintenant, après les avoir vidés, recycler tous les déchets listés ci-dessous.

Il n'y a aucun changement pour tous les autres déchets qui seront, pour l'instant, collectés toujours de la même manière qu'en 2018.

Pendant le premier semestre, sera mise en place la nouvelle organisation, sur le village, de la collecte en points d'apport volontaires. Ce ne sera que lorsque ces nouvelles unités seront prêtes que seront supprimés le ramassage en porte à porte et la collecte des sacs jaunes. D'ici là, vous serez bien entendu informés.

Nous comptons sur vous pour appliquer ce geste de **tri amélioré** afin de réduire le poids de nos ordures ménagères. De la même manière, nous ne voudrions plus voir dans les conteneurs des cartons marron, des bidons contenant des hydrocarbures ni trouver d'encombrants et de sacs jaunes au pied de ceux-ci. Si un conteneur est plein et que vous transportez vos déchets dans votre voiture : allez au conteneur le plus proche les déposer. Cela contribuera à la qualité de vie dans notre village. **Un grand merci.**

Toutes les
bouteilles



Tous les
flacons et
bidons



Toutes les
barquettes



Tous les
pots et boîtes



Tous les sacs
et sachets



Tous les films



Toutes les
bouteilles et
canettes



Toutes les
conserves et
barquettes



Tous les bouchons,
capsules, couvercles



Tous les emballages
métalliques



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés !